



Inscription FICP BANQUE DE FRANCE

Par **joelle namvrine**, le **29/03/2017** à **14:27**

Bonjour

J'ai un crédit en cours chez CMP.

suite aux mensualités impayées de janvier et février j'ai été fiché FICP

J'ai régularisé les deux mensualités le 20 mars mais hier j'étais toujours fichée.

Aujourd'hui en appelant cet organisme, ils me disent qu'il faut attendre 10 jours ouvrés à partir du moment où le chèque a été mis en banque, puis maintenant comme la mensualité de mars est également impayée, il faut attendre que celle de mars soit régularisée pour être défiché

Est ce normal

Merci

Par **Visiteur**, le **29/03/2017** à **15:57**

Bonjour,

ben oui il me semble ! et le défichage n'est pas automatique il me semble. C'est à vous je crois de le demander.

Par **Visiteur**, le **01/04/2017** à **22:45**

Bonsoir,

Bien sur, rien n'est immédiat, ces procédures prennent quelques jours.

Mais si vous continuez à avoir des impayés, comme en mars, vous n'êtes pas sorti des problèmes.